ART. PREMIER N° 993

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 993

présenté par M. Ardouin, M. Lamirault et M. Bataillon

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« le territoire »

les mots:

« l'ensemble du territoire national ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE** 

Amendement rédactionnel.